

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ**

DATE : 17/03/2025

REFERENCE : MARS N°2025-06

**OBJET : ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE COMMANDE DES PRODUITS DE SANTÉ DU STOCK D'ÉTAT
SUR eDISPOSTOCK**

Pour action

☐ Établissements médico-sociaux

☒ Établissements hospitaliers

Pour information

☒ DGOS

☒ ARS

☒ SpF

☒ DGCS

☐ ARS de Zone

☒ ANSM

☐ Autre :

Mesdames, Messieurs,

La [plateforme eDispostock](#) de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) a été déployée en novembre 2020 dans un contexte de crise sanitaire et de tensions en approvisionnement de médicaments de réanimation. Son utilisation s'est depuis poursuivie et élargie, notamment dans le cadre de l'alerte mpox à l'été 2022, insérant eDispostock durablement dans l'écosystème de la gestion des moyens matériels.

Avec le retour dans le droit commun de la plupart des spécialités en lien avec la prise en charge du Covid-19, eDispostock se concentre désormais principalement sur le suivi des stocks des spécialités dans les pharmacies à usage intérieur (PUI).

Dans un contexte de tension régulière en produits de santé, il est apparu essentiel de maintenir une solution pérenne de suivi des stocks dans les établissements de santé disposant d'une PUI et de le faire évoluer afin de permettre aux acteurs de s'approvisionner facilement et rapidement en produits de santé du stock état.

Un nouveau module de demande de produits de santé du stock d'Etat sera donc déployé le 17 mars 2025 sur la plateforme eDispostock.

Ce module vise à **simplifier les modalités de demande** de produits de santé du stock d'Etat par les pharmaciens responsables des PUI des établissements de santé, et à **améliorer le circuit de validation et de suivi de ces demandes**.

Le périmètre de cette évolution concerne :

- Les demandes et modifications de demandes de produits de santé du stock d'Etat des PUI ;
- Les validations, modifications, si nécessaire, des demandes par les ARS ;
- Les validations, modifications, si nécessaire, des demandes par la DGS.

Dans un premier temps, les produits de santé du stock d'Etat concernés par cette évolution sont :

- Les vaccins contre le Covid-19 ;
- Les vaccins contre le mpox ;
- Le Tecovirimat.

Je vous remercie de votre attention.

Dr. Grégory EMERY
Directeur général de la Santé

Signé

eDispostock

version 6.4.0

Produits de santé en tension à l'hôpital

Module de demande :

Le module de demande de produits de santé du stock d'Etat est accessible sur l'onglet « stock état ».

- **Les établissements de santé** pourront effectuer leurs demandes de produits, les modifier et/ou les annuler a posteriori. Seuls les établissements congélo-porteurs **équipés d'un congélateur « - 80°C »** pourront commander les produits de santé conservés à entre -90°C et -60°C (vaccins contre le Covid-19 et vaccins contre le mpox) ;
- **Les ARS** pourront créer des demandes de produits au nom des établissements de leur territoire, modifier et/ou valider leurs demandes ;
- **Le niveau national** (DGS/CCS) pourra créer des demandes de produits au nom des établissements de l'ensemble du territoire, modifier et/ou valider ou refuser leurs demandes.

Les modalités de livraison par Santé publique France restent inchangées.

Modalités pratiques :

La page d'accueil de eDispostock est accessible à l'adresse suivante : <https://dispostock.atih.sante.fr/dispostock>

Les utilisateurs peuvent consulter le [manuel utilisateur](#) pour les questions relatives à :

- La création de compte PASREL (Portail d'Accès aux Services en Ligne de l'ATIH) ;
- L'attribution du profil Gestionnaire de Fichier eDispostock par leur administrateur principal d'établissement ;
- Le transfert d'un compte Plage (compte utilisateur qui permet d'accéder aux systèmes d'informations de l'ATIH) vers l'établissement dans lequel ils exercent actuellement ;
- La récupération de mot de passe ou d'identifiant.

Pour toute question pratique ou demande d'assistance, les utilisateurs peuvent utiliser le forum [Agora](#).